

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 19 septembre 2017, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M <sup>me</sup> Stéphanie Binet,	commissaire-parent
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M <sup>me</sup> Linda Gagnon,	commissaire
M <sup>me</sup> Lucie Gagnon,	commissaire
M <sup>me</sup> Lison Girard,	commissaire
M <sup>me</sup> Nathalie Guillemette,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Danielle Leblanc,	commissaire
M <sup>me</sup> Geneviève Patenaude,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Annie Taillon,	commissaire-parent
M <sup>me</sup> Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M<sup>me</sup> Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M<sup>e</sup> Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Robert Fugère, M. Martin Reid et M<sup>me</sup> Martine Renaud ont motivé leur absence.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

#### VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

#### DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5688/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017.

Adopté

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5689/SSGC)

M. Éric Filiatrault, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017.

Adopté

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5690/SSGC)**

M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Bilan de la rentrée scolaire 2017-2018 au Service des ressources humaines;
9. Ajout à la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école;
10. Rescinder la résolution R-5668/SRH;
11. Budget 2017-2018;  
PAUSE
12. Demande d'autorisation de dérogation à la politique d'approvisionnement - chantier d'optimisation 2017-2018;
13. Autorisation à tenter des procédures judiciaires - recours collectif;
14. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
15. Questions diverses;
  - 15.1 Cour d'école Saint-Julien;
  - 15.2 Tableau - résumé des annonces du Ministre;
  - 15.3 Frais scolaires;
16. Information du comité de parents;
17. Information de la vice-présidence;
18. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
19. Information de la direction générale;
20. Tour de table - partage d'information;
21. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

**BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018 AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Pour information

**AJOUT À LA LISTE D'ADMISSIBILITÉ POUR DES POSTES DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE (R-5691/SRH)**

CONSIDÉRANT le processus d'affectation et de mutation approuvé par le conseil des commissaires lors de sa séance du 17 juin 2008 par le biais de la résolution R-3136/SDG;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette résolution, il appartient au conseil des commissaires de constituer ces listes d'admissibilité sur recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT le concours C-2017-538;

CONSIDÉRANT les recommandations des comités de sélection;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve, commissaire, d'admettre dans la liste d'admissibilité pour des postes de direction adjointe d'école, les personnes recommandées par les comités de sélection qui ont eu lieu les 23 août et 29 août 2017, à savoir M<sup>me</sup> Catherine Cofsky, M<sup>me</sup> Geneviève Tauvette et M. Louis-Philippe Masson-Riendeau.

Adopté

#### **RESCINDER LA RÉOLUTION R-5668/SRH (R-5692/SRH)**

**CONSIDÉRANT** le non-rengagement de M. Yves Cadieux, champ 13 (mathématiques et sciences) à l'école secondaire des Hauts-Sommets, le 20 juin dernier;

**CONSIDÉRANT** le fait que M. Cadieux a fourni les documents nécessaires à son rengagement, soit son brevet d'enseignement.

Il est alors **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lison Girard, commissaire, de révoquer la résolution R-5668/SRH, qui fut adoptée à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 20 juin dernier, en retirant le nom de M. Yves Cadieux et d'annuler son non-rengagement.

Adopté

#### **BUDGET 2017-2018**

Pour information

#### **DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉROGATION À LA POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT - CHANTIER D'OPTIMISATION 2017-2018**

Pour information

#### **AUTORISATION À INTENTER DES PROCÉDURES JUDICIAIRES - RECOURS COLLECTIF**

Ce point est retiré.

#### **SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

##### **QUESTIONS DIVERSES**

- Cour d'école Saint-Julien. Ce point est apporté par M<sup>me</sup> Manon Villeneuve.
- Tableau - résumé des annonces du Ministre. Ce point est apporté par M<sup>me</sup> Danielle Leblanc.
- Frais scolaires. Ce point est apporté par M. Serge Forget.

#### **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

#### **INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE**

#### **INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER**

#### **INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5693/SSGC)

M. Éric Filiatrault, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 20 h 50.

Adopté

---

Président

---

Secrétaire